

Courriel 85

----- Message transféré -----

Sujet : à l'attention de MME LE DU Commissaire Enquêteur

Date : Fri, 8 Jan 2021 20:19:15 +0100 (CET)

De : Jean-Baptiste SIMON <simon.ibvero@orange.fr>

Répondre à : Jean-Baptiste SIMON <simon.ibvero@orange.fr>

Pour : mairie.le.saint@gmail.com

Bonjour MME LE DU

Veillez trouver ci joint mes observations en lien avec le projet de renouvellement et d'extension de la carrière

Bien cordialement,

V Le Foll

Véronique LE FOLL
5, rue Maréchal Foch
56100 Lorient

Le 08 /01/2021,

Madame le commissaire enquêteur,

Le village de Guernanbigot m'est très familier puisque je m'y rends régulièrement pour rendre visite à ma sœur et sa petite famille qui y est installée (au numéro 5) depuis plus de 20 ans.

Habitant le centre ville de Lorient , je viens me mettre au vert de temps en temps et j'ai plaisir à me balader en pleine campagne, j'ai la chance de m'y rendre principalement le week-end , lorsque la carrière est fermée, ouf ! J'échappe à l'enfer décrit par ma sœur qui endure difficilement les nuisances sonores causées par l'activité de la carrière : marteau piqueur, scie au-delà des heures autorisées, engins circulant sur la plate-forme de stockage qui déversent à grand bruit les cailloux dans les bennes des camions , camions qui rasant les maisons des riverains sur cette route bien trop étroite pour permettre ce va et vient continu en toute sécurité.....Quel danger !

Sans parler des effets nocifs de la poussière de silice sur la santé, ce foyer du 5 lieu dit Guernanbigot a été ébranlé par la naissance de leur fils, mon filleul, privé de sa main gauche , certains facteurs de risques ont été évoqués sans réelle volonté de mener correctement ces recherches....En ne cherchant pas , on ne trouve pas ! Toujours est-il que le facteur environnemental est sérieusement retenu....Alors comment autoriser un tel projet générant tant de poussières aussi près des habitations ???

Les conséquences sur la population saintoise sont importantes , mais elles le sont aussi sur la nature qui ne pourra pas lutter contre les dégâts d'une telle activité.....

Cette zone rurale s'efforce de communiquer largement , et à juste titre , sur ses atouts pour attirer de nouveaux habitants et des touristes , arguments mis en avant : son patrimoine naturel, ses chemins de randonnée, son rando-gîte, le tourisme équestre , son tissu associatif, ses événements, festivals, fêtes , qui rythment la vie sur la commune , n'est ce pas bien plus vendeur que des slogans du type : « Le Saint, commune dotée de sa carrière à échelle industrielle faisant vivre sa campagne au rythme des camions et arrosée par la belle poussière de granulats ????? »

Ce projet est en totale inadéquation avec les ambitions de développement de la commune .

Sincères salutations

Mme LE FOLL